

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ POUR LE MOIS DE JUIN 2024

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, la MRC du Rocher-Percé souhaite informer la population que le calendrier des séances ordinaires du conseil de la MRC pour le mois de juin 2024 a été modifié.

Veuillez noter que la séance ordinaire qui devait avoir lieu le mercredi 12 juin 2024 sera tenue le mercredi **19 juin 2024 à 19h00** à la salle de conseil de la MRC

Donné à Chandler, ce 5^e jour de mars 2024 (05-03-2024)

Christine Roussy
Directrice générale & Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la MRC le 5 mars 2024 et l'avoir affiché au bureau de la MRC, le 5 mars 2024.

Donné à Chandler, ce 5^e jour de mars 2024 (05-03-2024)

Christine Roussy
Directrice générale & Greffière-trésorière